

## L'implantation du programme de français au secondaire

Arlette Pilote

Number 133, Spring 2004

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/55601ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Les Publications Québec français

### ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Pilote, A. (2004). L'implantation du programme de français au secondaire. *Québec français*, (133), 28–29.

très exigeants ne témoignent pas dans d'autres situations de formation (qu'il s'agisse des travaux présentés dans le cadre des cours ou des prestations en stage) d'une qualité de communication orale ou écrite conforme aux exigences de l'exercice de la profession. Ceci nous amène à penser qu'il est capital de faire prendre conscience aux étudiants du fait que la réussite d'un test quel qu'il soit ne suffit pas pour attester d'une compétence. Celle-ci doit faire l'objet d'une attention constante et d'une mobilisation adéquate dans l'ensemble des situations de communication rencontrées dans la formation à l'université et dans les milieux de stage. Chaque formateur porte la responsabilité de veiller à cette mobilisation en fournissant le plus souvent possible une rétroaction relative à la qualité de la communication orale et écrite, dans le cadre des différentes tâches réalisées par les étudiants. Il importe aussi que les formateurs soient eux-mêmes attentifs à la qualité de la langue qu'ils utilisent lors des activités de formation, car trop souvent encore les étudiants dénoncent des négligences coupables à ce sujet et s'étonnent du fait que le niveau d'exigence visé semble ne valoir que pour eux...

La valorisation de la qualité du français est un chantier qui concerne tous les enseignants, de la maternelle à l'université. Le ministre Reid a raison en ce sens de souhaiter que l'annonce du test commun à l'université amène à une mobilisation générale de l'ensemble du réseau scolaire (*Le Devoir*, 21 octobre 2003). Les nouveaux programmes du primaire et du secondaire élaborés dans le cadre de la réforme placent la compétence de communication parmi les compétences transversales à développer dans le cadre de l'ensemble des cours, même ceux d'éducation physique. Il reste donc au ministre à dégager des moyens pour atteindre l'objectif visé en soutenant par exemple la formation continue de l'ensemble des enseignants dans ce domaine ou en mettant en place avec ses collègues concernés une véritable politique de soutien à la diffusion des écrits et de promotion de l'accès au livre et à la culture pour tous les écoliers du Québec, qui ne pourront se satisfaire de la seule nouvelle grande bibliothèque en construction à Montréal. À charge aussi pour les responsables des programmes de formation initiale à l'enseignement de prendre au sérieux ce défi et d'œuvrer de façon à faire de la qualité du français non seulement un objet de sanction mais aussi et surtout un objectif de formation prioritaire.

\* Professeur de didactique du français, Département de pédagogie, Université de Sherbrooke, membre du Centre de recherche sur l'intervention éducative, représentant de l'Ordre universitaire à la Commission pédagogique de l'AQPF.

#### Notes

- 1 Il s'agit de l'énoncé de la compétence 2, extrait du référentiel de compétences professionnelles pour la formation à l'enseignement établi par le ministère de l'Éducation. *La formation à l'enseignement. Les orientations. Les compétences professionnelles.* Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation 2001.
- 2 Le cours est organisé en partie autour d'une série d'émissions télévisées diffusées à partir de janvier sur le Canal Savoir. Le titre de la série est « Enseigner : entre paroles et actions ».



## L'implantation du programme de français au secondaire

>>> ARLETTE PILOTE

### Où en sommes-nous ?

Dans un article publié dans le numéro 116 de la revue *Québec français* (hiver 2000), je m'associais avec Huguette Lachapelle, alors présidente de l'AQPF, pour cerner les enjeux de formation des enseignants au regard de la réforme mise alors en branle par le ministère de l'Éducation du Québec.

C'était hier : nous finissions tout juste « d'informer » tous les titulaires et les enseignants et enseignantes du secondaire sur le nouveau programme de 1995 qui, rappelez-vous, avait mis sept longues années à venir au monde dans les « douleurs » causées par d'interminables querelles idéologiques. Croyons-nous que les enseignants et les enseignantes avaient eu alors le temps d'assimiler les éléments de changement importants de ce nouveau programme et les avaient transférés dans leur pratique ? Ce serait-vraiment nous abuser... Mis à part quelques figures de proue, la majorité des enseignants en était encore à mesurer les conséquences dans leurs classes des nouveaux paradigmes postulés en enseignement-apprentissage et en évaluation, à sonder les mystères de la nouvelle grammaire, à s'interroger sur la très évasive dimension culturelle, lorsque tomba l'annonce d'un nouveau programme dans le cadre de la réforme. Les conseillers et conseillères pédagogiques de français avaient alors été rassurés par les responsables du programme de français au ministère de l'Éducation : puisque notre programme venait tout juste d'être rénové et qu'il s'inscrivait, à peu de choses près, dans l'esprit de la réforme, les ajustements seraient mineurs et nous pourrions poursuivre le cheminement de formation entrepris en 1995 et consolider les acquis.

### Portrait de situation

La vérité, c'est que nous nous retrouvons avec un tout autre programme qui n'a de commun avec l'ancien que les notions et les concepts à enseigner. Ce sont les seuls repères qui pourraient permettre aux enseignants et aux enseignantes de français de se rassurer en se disant que finalement, rien n'a vraiment changé. Une illusion... Il faudra plutôt que les enseignants et les enseignantes du secondaire apprennent à cerner une nouvelle structure de programme, à décoder une grille de lecture inédite, à assimiler

des nouveaux concepts définis par un métalangage inconnu jusqu'ici. Car qui a déjà entendu parler de *familles de situations* ? Et la compétence à *apprécier une œuvre littéraire*, ça se traduit comment ? Être un *porteur culturel*, qu'est-ce que cela signifie dans la pratique ?

Il faudra aussi que les enseignants admettent la pertinence de la nouvelle organisation scolaire amenée par la réforme et acceptent de collaborer à cette *réingénierie* pour assurer une solide implantation du programme de formation.

Leur en voudrons-nous alors de se montrer un peu méfiants et même réfractaires et de se demander si le programme est là pour durer, cette fois...s'il sera permis d'avoir une vision à plus long terme ? Leur en voudrons-nous de s'attendre à ce qu'on les mette au parfum le plus rapidement possible, et qu'on leur assure le soutien nécessaire dans leur démarche d'appropriation du programme et dans sa mise en œuvre ?

Et c'est là que le bât blesse : au cours des années 1990, une volonté ministérielle de redonner le pouvoir aux établissements scolaires, assortie de sévères compressions budgétaires dans les commissions scolaires, a forcé une majorité d'entre elles à réduire drastiquement leurs services éducatifs. On a alors assisté à une fuite importante d'expertise en développement pédagogique, et malgré que les organisations scolaires cherchent en ce moment à reconstituer des équipes efficaces sur le terrain, ce n'est pas demain la veille qu'on pourra réunir et former suffisamment de monde pour assurer à l'interne un accompagnement adéquat permettant aux enseignants et aux enseignantes de se lancer en toute confiance dans le processus de mise en œuvre qui doit débiter « pour de bon » à l'automne. Ce n'est pas non plus la mise à l'épreuve entreprise dans quelques écoles ciblées cette année qui convaincra l'ensemble des organisations scolaires que tout coule de source. Car si on se fie aux modalités de ce type d'essais réalisés lors de l'implantation du programme au primaire, on a bien compris qu'on assure à ces écoles des conditions « gagnantes » en terme de formation et d'accompagnement dont ne pourront malheureusement profiter toutes les écoles du Québec, loin de là...

### Qu'espérons-nous ?

Nous souhaitons que le ministère de l'Éducation se donne les moyens de ses ambitions, et investisse suffisamment dans la formation pour ne pas compromettre la réussite de la réforme pour laquelle il a déjà investi des millions. Quelques efforts sont faits en ce sens, mais nous ne croyons pas qu'ils soient suffisants. L'équipe responsable du programme de français au Ministère a animé des ateliers aux précongrès des conseillers et conseillères pédagogiques pour amorcer la démarche, ces dernières années. Elle a réuni à quelques reprises les rares conseillers pédagogiques de français encore en exercice et les plus nombreux « répondants » du dossier du français dans les commissions scolaires, sur lesquels on semble beaucoup compter pour assurer la formation auprès des enseignants et des enseignantes. Trop sans doute, vu que le groupe est très restreint, et qu'il est composé en partie

de jeunes enseignants et enseignantes de bonne volonté (dont plusieurs ne sont pas spécialistes du français) qui auront besoin d'une sérieuse mise à niveau avant d'être réellement efficaces sur le terrain. Car faut-il le répéter ? Les enjeux ne sont pas les mêmes au primaire qu'au secondaire, et la compétence disciplinaire reprendra forcément le devant de la scène dans ce contexte particulier. Il faut donc envisager de mettre en place d'autres vecteurs de formation.

Le Ministère a-t-il entrepris à ce jour des démarches auprès des universités, comme cela aurait dû se faire, pour que celles-ci se mettent au diapason de la réforme et offre des programmes de formation continue adaptés à cette nouvelle réalité ? Il semble qu'à ce jour, les commandes se fassent à la pièce, faites isolément par quelques organisations scolaires, et plus dans une optique « clientéliste » que dans un souci de cohérence. Ne vaudrait-il pas mieux former à nouveau des équipes régionales de ressources pédagogiques compétentes, affectées uniquement à ce grand projet de formation ? Il faudra imaginer très rapidement de nouvelles façons de « transmettre », si l'on ne veut pas que le bateau de la réforme coule à pic comme ce fut le cas en France, il y a quelques années.

### Le rôle de l'AQPF

Le rôle de l'AQPF consiste d'abord à veiller à ce que le Ministère élabore un plan de formation adéquat pour la mise en place du programme. L'association pourrait ensuite appuyer cette démarche de plusieurs façons, en offrant aux enseignants et aux enseignantes du secondaire, lors de son congrès annuel, le plus d'ateliers possible en lien avec le nouveau programme ; en organisant, par le biais des conseils des trois sections, des activités pédagogiques sur des thèmes en rapport avec les réalités du nouveau programme ; en répondant à des besoins ponctuels d'information et de formation ; en tenant ses membres informés des récents développements et en demeurant à l'écoute de leurs besoins. Est-il utile de mentionner que, pour tenir ce rôle, l'AQPF aura besoin que le ministère de l'Éducation du Québec continue de la soutenir en la subventionnant adéquatement, et même en ajoutant des ressources financières pour certains projets précis de formation.

Bref, nous admettons que le chantier de formation qui s'amorce au secondaire est une responsabilité qui doit être partagée par tous et par toutes. Mais cette responsabilité, d'après nous, appartient d'abord au ministère de l'Éducation, qui est le maître d'œuvre de cette réforme, et est par conséquent le premier responsable d'en assurer la réussite.

*Nous souhaitons que le ministère de l'Éducation se donne les moyens de ses ambitions, et investisse suffisamment dans la formation pour ne pas compromettre la réussite de la réforme pour laquelle il a déjà investi des millions.*

\* Vice-présidente à la pédagogie à l'AQPF